



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 11 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal,

- Après s'être fait présenté le budget primitif l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

Considérant que tout est régulier,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion dressé par le receveur municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre.

En mairie, le 10 avril 2017

Le Maire,








**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 12 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETARE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	6	1	6	6	0	1 (le maire)

OBJET : VOTE DU COMPTE AMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur CHAMPAUD Marc – Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur LACOUTURIERE Michel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

:

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses Ou déficits	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes Ou excédents
Résultats reportés		36 196.08		222 762.51
Opérations de l'exercice	47 233.46	70 781.59	159 630.82	171 799.80
TOTAUX		59 744.21		234 931.49
Résultats de clôture		59 744.21		234 931.49
Restes à réaliser	134 161.00	65 610.00		
TOTAUX CUMULES	8806.79			234 931.49
RESULTATS DEFINITIFS	8806.79			234 931.49

- constate, aussi bien pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- voté et arrêté les résultats tels que résumés ci-dessus

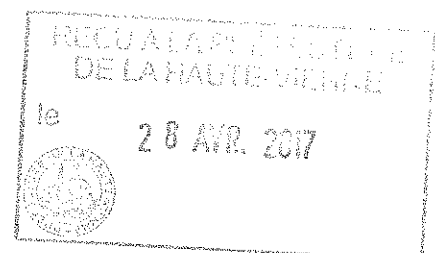
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Augne, le 10 avril 2017

Le Président





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 13 - 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 7

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

EXCUSES : M. LAHAYE Grégory – MME SUBRENAT Valérie

ABSENTS : M. LACOUTURIERE Bernard – M. LACOUTURIERE Georges – Mme ESCOBAR Dominique

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

**BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2016**

Le Conseil Municipal,
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

- **Excédent de fonctionnement antérieur reporté = + 222 762.51**
- **Excédent d'investissement antérieur reporté = + 36 196.08**

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2016

- **Solde d'exécution de l'exercice : + 23 548.13**
- **Solde d'exécution cumulé = + 59 744.21**

Restes à réaliser au 31/12 2016 :

Dépense = 134 161.00

Recettes = 65 610.00

Solde des restes à réaliser = - 68 551.00

Besoin de financement de la section d'investissement

- **Rappel du solde d'exécution cumulé : + 54 744.21**
- **Rappel du solde des restes à réaliser : - 68 551.00**
- **Besoin de financement total = 8806.79**

Résultat de fonctionnement à affecter

- **Résultat de l'exercice : + 12 168.98**
- **Résultat antérieur : + 222 762.51**
- **Total à affecter : 234 931.49**

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- 1) virement à la section d'investissement au compte 1068 = 12 806.79 €
- 2) reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2017 – ligne 002 = 222 124.70 €

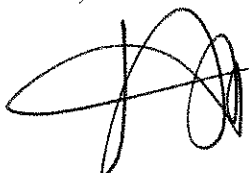

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

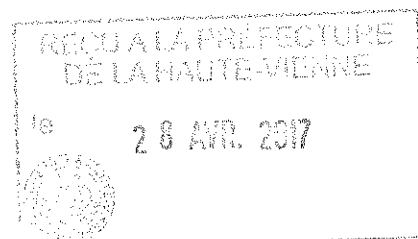
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

AUGNE, le 10 avril 2017

Le Maire,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 14 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRÉSENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS : LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETARE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au vote des taux des trois taxes directes locales pour l'année 2017 et présente l'état de notification faisant apparaître les bases d'imposition prévisionnelles, les plafonds communaux à ne pas dépasser, les taux votés pour l'année 2016 ainsi que le produit fiscal attendu.

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2017 tels que présentés ci-dessous :

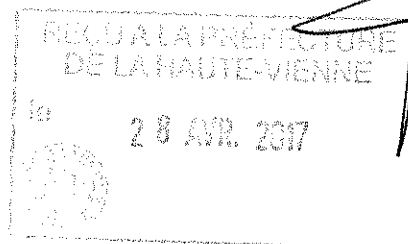
TAXES	TAUX 2017
- d'HABITATION	10.61
- FONCIERE BÂTI	13.40
- FONCIERE NON BÂTI	84.16

Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre.

En mairie, le 10 avril 2017

Le Maire,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 15 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETARE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

DECISION D'EMPRUNT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune pourrait souscrire deux emprunts pour financer la part restant à charge pour la commune pour les travaux :

- de neutralisation de l'eau potable (part restant à charge 63 000 €)
- de réhabilitation et extension de la mairie et de la salle des fêtes (part restant à charge de 58 000 €)

Il précise les projets finançables en «Prêt croissance verte» pour lesquels la Caisse des dépôts et consignations propose des prêts spécifiques :

- rénovation de bâtiments publics, ainsi que la construction de bâtiments publics à énergie positive
- infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif et investissement en faveur de la biodiversité

Pour la neutralisation de l'eau potable, l'emprunt peut être financé à 100 % par la Caisse des Dépôts au moyen d'un Prêt Croissance Verte (PCV) à taux révisable Livret A+0.75 % soit 1.75 %.

Pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente, l'emprunt peut être financé à 100 % par la Caisse des Dépôts au moyen soit d'un prêt croissance verte (PCV) à taux révisable livret A ou d'un prêt à taux fixe sur ressources BEI à échéances constantes et périodicité trimestrielle sur une durée de 15 ans au taux de 1.54 %, 20 ans au taux de 1.83 % ou 25 ans au taux de 2.01 %.

Après en avoir délibéré, au vu des tableaux d'amortissement présentés, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la demande de « Prêt croissance verte » d'un montant de 63 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les travaux de neutralisation de l'eau potable au taux de 1.75 % remboursable sur une durée de 30 ans**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la demande de prêt « Banque européenne d'investissement » d'un montant de 58 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les travaux de mise en accessibilité et réaménagement de la mairie et de la salle des fêtes au taux de 1.54 % sur une durée de 15 ans**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la signature des contrats de prêts dès leur acceptation par la Caisse des Dépôts et consignations**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que-dessus,
Pour copie conforme au registre.
Augne, le 10 avril 2017.





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 16 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETARE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : CONVENTION FOURRIERE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les termes de la convention relative au fonctionnement de la Fourrière Départementale de la Haute-Vienne.

Cette redevance couvre le ramassage des animaux errants, les vaccinations, les soins vétérinaires et les frais de pension du délai légal de fourrière.

Pour l'année 2017, le montant de la redevance reste fixé à 0.60 € par habitant soit 69.00 € pour 115 habitants.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière conclue, pour l'année 2017, entre la commune d'Augne et Monsieur le Président de la S.P.A. de Limoges et de la Haute-Vienne.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Augne, le 10 avril 2017.

LE MAIRE,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 17 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : Travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie et de la salle des fêtes – Choix des bureaux d'étude pour les missions coordination SPS, Contrôle technique, Repérage des matériaux amiantés et du plomb

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres (T.T.C.) proposées par les bureaux SOCOTEC, QUALICONSULT, VERITAS et DELOMENIE Jean-Paul :

	Mission CSPS	Mission Contrôle technique	Mission Repérage amiante et plomb	TOTAL
SOCOTEC	3600.00 €	3975.00 €		7575.00 €
QUALICONSULT	1882.80 €	3204.00 €	360.00 €	5446.80 €
VERITAS	2556.00 €		1080.00 €	3636.00 €
DELOMENIE	2995.20 €			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de retenir le groupe QUALICONSULT pour les missions :



- Coordination SPS
- Contrôle technique
- Repérage des matériaux amiantés et du plomb

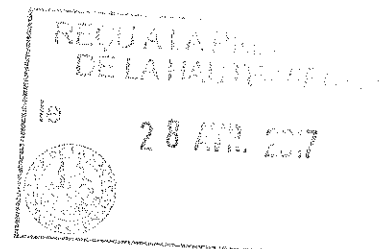
pour un montant total de 5446.80 € T.T.C.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Augne, le 10 avril 2017.

LE MAIRE,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 18 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : Participation voyage scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le prix des voyages scolaires organisés par le collège d'Eymoutiers :

- 280 € par élève pour le voyage à Barcelone
- 129 € par élève pour l'échange franco-allemand

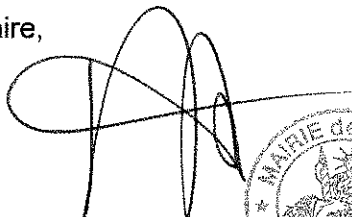

Par délibération du 10 février 2017, il avait été décidé que la commune participerait à hauteur de 150 € par élève.

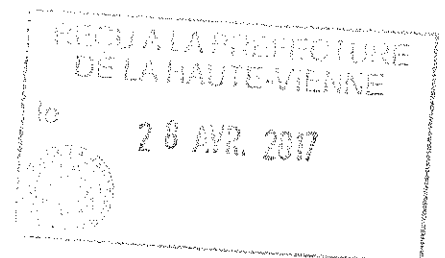
Le Conseil Municipal décide de modifier en ce sens la délibération du 10 février :

- VU les demandes formulées par les familles LEEDS et GIRARDIN, il est attribuée une participation de 150 € pour chaque élève concerné pour le voyage à Barcelone et une participation de 100 € pour chaque élève concerné par l'échange franco-allemand.

Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre.
En mairie, le 10 avril 2017

Le Maire,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 19 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETARE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : MUTUALIA ALLIANCE SANTE – Offre administrés

Mutualia Alliance Santé a proposé à la mairie d'Augne de développer ensemble une action solidaire et responsable par le biais d'un partenariat qui va permettre à tous les habitants de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé à tarif privilégié tout en bénéficiant de garanties performantes.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat collectif à adhésion facultative « Offre administrés » et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à l'adhésion à ce projet solidaire étant précisé qu'aucune participation financière n'est demandée à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'adhérer au partenariat avec MUTUALIA ALLIANCE SANTE pour permettre aux administrés qui le souhaitent de bénéficier de « l'Offre administrés ».



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

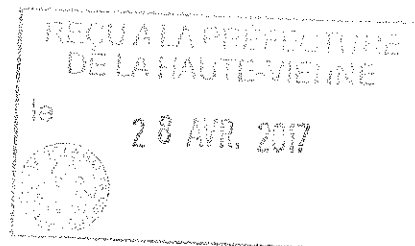
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Augne, le 10 avril 2017.

LE MAIRE,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 20 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent

ABSENTS : LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

EXCUSES : LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie

SECRETARE : M. CHAMPAUD Marc

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : FIXATION DES FÊTES ET CEREMONIES – Article 623 du budget primitif

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la demande de Monsieur le Trésorier, il y a lieu de fixer les manifestations pour lesquelles les dépenses seront mandatées au compte 623 du budget primitif.

Le Conseil Municipal dresse la liste des manifestations pour l'organisation desquelles les dépenses seront mandatées au compte 623 :

- cérémonie du 8 mai
- cérémonie du 11 novembre
- colis des anciens
- Noël des enfants (gouter, cadeaux, spectacle)
- cérémonie des voeux

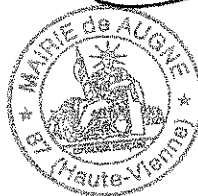
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Augne, le 26 avril 2017.

LE MAIRE,





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 21 – 2017

L'an deux mille dix sept, le 4 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

PRESENTS : **MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – LACOUTURIERE Marie-Pauline – TRUFFY Vincent**

ABSENTS: **LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique**

EXCUSES : **LAHAYE Grégory - SUBRENAT Valérie**

SECRETARE : **M. CHAMPAUD Marc**

Mme SUBRENAT Valérie a donné procuration

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	6	7	1	7	7	0	0

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2017 équilibré en recettes et en dépenses :

- **section de fonctionnement : 385 576.70 €**
- **section d'investissement : 573 564.00 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Augne, le 26 avril 2017.



LE MAIRE,

